

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 20 juin 2024

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 15 juin 2024

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 11
Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Ludovic PROISY

Brigitte MAINGUET

Charline DECARNIN

Judith TERNIER

Isabelle CANDELIER

Marie-Claire NAESSENS

Fabrice VAN BELLE

Théo VANENGELANDT

Christelle DELEPLACE

Éric TIRLEMONT

Yves MARTIN

Membres absents ayant donné procuration :

Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER

Denise DUCROUX donnant pouvoir à Marie-Claire NAESSENS

Maurice VANDEWALLE donnant pouvoir à Ludovic PROISY

Olivier MORVAN donnant pouvoir à Fabrice VAN BELLE

Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Yves MARTIN

Vincent DELMER donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT

Guillaume LIETARD donnant pouvoir à Isabelle CANDELIER

Membre absent excusé :

Aurélie MALAQUIN

Membre absent :

/

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20240620_21

SUBVENTION 2024 AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

M. Le Maire RAPPELLE à l'Assemblée que :

La commune de Vendeville verse depuis quelques années, une subvention à l'Association des Parents d'Élèves de Vendeville au mois de septembre.

Cette association, regroupant des parents d'élèves, s'impliquent dans le groupe scolaire Alain Decaux :

- organisation de temps festifs ;
- soutien de projets portés par les enseignants.

La subvention municipale participe notamment à l'achat de petites fournitures, l'organisation de goûter à chaque veille de vacances scolaires, organisation d'une kermesse et d'autres achats divers.

En conséquence, M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 500 € à l'APE afin de soutenir les projets de l'association à destination des élèves du groupe scolaire Alain Decaux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **d'approuver le versement courant septembre 2024, d'une subvention de 500 € à l'APE afin de soutenir les projets de l'association à destination des élèves du groupe scolaire Alain Decaux.**

SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire



Ludovic PROISY